

FICHE III.4 : PARASITOSE CUTANEE (POUX ET LENTES)

INFORMATIONS à DONNER AUX FAMILLES

La pédiculose du cuir chevelu n'est pas due à un manque d'hygiène.

Nous pouvons tous en attraper !...mais, c'est à chacun de s'en débarrasser. Pour cela, il faut beaucoup de rigueur.

CARACTÉRISTIQUES du POU DE TÊTE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ne vit que sur les cheveux de l'être humain (oreilles et nuque surtout) ; ne se nourrit que de sang ▪ mesure de 2 à 3 mm, vit 30 à 60 jours ▪ ne saute pas, ne vole pas ▪ ne peut vivre à une température supérieure à 50°C ▪ ne transmet aucune maladie (hors grandes catastrophes)
COMMENT le POU se REPRODUIT-IL ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la femelle du pou pond une dizaine de lentes (œufs) à la racine des cheveux* par jour (elle pondra 300 à 400 œufs dans sa vie) ▪ les lentes éclosent au bout de 6 à 10 jours et deviennent adultes (pondent à leur tour) en 12 jours <p><i>N.B* : les cheveux poussent de 1 cm par mois (ainsi les lentes fixées à plus de 5 mm du cuir chevelu sont écloses, donc vides)</i></p>
COMMENT les ATTRAPE-T-ON ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ par contact direct de cheveux à cheveux ▪ par contact indirect : peignes, brosses, bonnets, écharpes, manteaux (Espacement suffisant des porte-manteaux) ou literies contaminées.
COMMENT S'EN DÉBARRASSER ?	<p>En cas d'infestation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ appliquer une lotion anti poux* (éviter les shampoings ou spray qui sont peu efficaces) et suivre le protocole du produit choisi. ▪ utiliser quotidiennement le peigne fin dans le but d'éliminer les poux et les lentes d'une part, mais aussi de suivre l'évolution du déparasitage d'autre part. ▪ traiter tous les membres du foyer en même temps (traitement <u>collectif</u> et <u>concomitant</u>) ▪ décontaminer par : <ul style="list-style-type: none"> ○ lavage à 50° C minimum de tout ce qui peut être lavé. ○ ou « stockage » pendant 15 jours (les poux vieux et nouvellement éclos, non nourris meurent). ○ Recouvrement avec un tissu propre des canapés, de l'appui tête, etc.

En cas de difficultés, contacter :

- « S.O.S. POUX » auprès de votre mairie ou de la mairie de Tours

- l'équipe de promotion de la santé en faveur des élèves